



Cernay en direct

N°8 – Juin 2011

Préambule



Depuis maintenant plus de trois années, j'œuvre avec l'ensemble de l'équipe municipale pour répondre au mieux aux attentes des habitants de Cernay-les-Reims. Projets et réalisations, présentés régulièrement dans notre bulletin municipal, ont vu le jour.

D'autres, comme le futur pôle médical, la résidence pour personnes âgées, la réfection de certaines voiries sont à venir...

Aujourd'hui, j'espère sincèrement que les actions menées conduisent à améliorer votre quotidien, et à faciliter la vie du plus jeune au plus âgé des Sarnaciens. J'ai un seul objectif : « il doit faire bon vivre à Cernay ! »

Pour nous aider à encore améliorer la qualité de vie dans notre commune, j'ai souhaité réaliser une enquête de satisfaction auprès de chacun d'entre vous sur différents thèmes qui vous touchent dans votre vie quotidienne.

Merci de prendre quelques minutes pour y répondre et pour venir déposer le questionnaire dans une urne qui sera mise à votre disposition dans l'entrée de la mairie (accès par le grand portail vitré de l'espace Culturel la Marelle) ; vous pourrez aussi le remettre à l'un des membres du Conseil Municipal que vous connaissez.

Les résultats de ce questionnaire vous seront communiqués dans un prochain numéro de Cernay en Direct.

En cette veille de période estivale, j'espère que chacun pourra profiter de soirées entre amis, de week-end en famille, ou des vacances en dehors de Cernay. Je n'oublie pas bien sûr nos agriculteurs à qui je souhaite une bonne moisson à venir malgré la sécheresse de ce printemps.

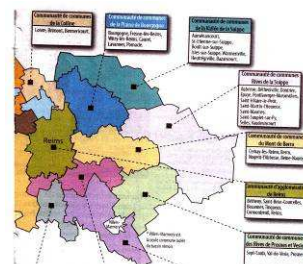
Bon été à tous

Patrick Bedek
Maire

Rappel de la Réunion Publique

RDU le 23 juin à 20h à la Salles des Fêtes

Comme annoncé dans le Cernay en Direct N°7 de mai 2011, la commune organise une réunion publique sur la fusion des communautés de communes qui nous est imposée par l'Etat d'ici la fin de l'année.



Au fil des jours passés

Journée des aînés

Salle comble le 3 avril

Le succès de la journée des aînés organisée par le CCAS a prouvé que ses hôtes éprouvent toujours autant de plaisir à se retrouver. Le repas servi à la salle des fêtes, accompagné du talentueux musicien et magicien Camille, ainsi que de la chanteuse et danseuse Tania, a fait de cette journée un très beau moment de convivialité.

Rendez-vous l'année prochaine !!

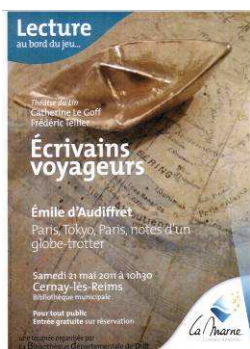


Matinée propreté

Un geste civique pour l'environnement

Rendez-vous avait été donné le 14 mai à tous les habitants volontaires pour consacrer une demi-journée à ramasser débris et objets divers jetés ou déposés dans les talus aux différentes sorties du village. La « récolte » a été moins conséquente que l'an passé, lors d'une même opération.

En dehors de l'objectif qui est de rendre les accès de la commune plus propres, cette journée présente une occasion privilégiée pour sensibiliser le citoyen sur le rôle qu'il peut jouer dans ce domaine et enraciner chez lui un comportement civique. Un grand merci aux participants, notamment aux tout jeunes qui nous ont accompagnés.



Animation médiathèque à l'espace Culturel la Marelle

Le 21 mai dernier, les écrivains voyageurs étaient bien seuls...

Durant un peu plus d'une heure, Catherine le Goff et Frédéric Tellier ont relaté sous la forme de lectures théâtralisées les souvenirs de voyage d'écrivains qui ont sillonné le Japon et l'Amérique. Un spectacle de qualité.... malheureusement devant des chaises vides, car le public était absent. Quel dommage !

Fête patronale

Beau temps et ambiance au rendez-vous

Comme chaque année, les forains ont animé le village le dernier week-end de mai.

Une nouvelle attraction a connu un fort succès.





Samedi soir, le spectacle cabaret donné place la mairie a été fort apprécié des spectateurs présents, malheureusement trop peu nombreux, peut-être en raison du match de football retransmis à la même heure.

Le dimanche après-midi a été très chaud et très animé. Les enfants ont pu profiter des animations prévues à leur intention : vélos rigolos et sculpteur de ballons. L'après-midi a été rythmée par la musique et les mélodies de l'orchestre Celtariff, jusqu'à la fin de soirée où chacun a pu déguster le verre de l'amitié offert par la mairie.

Tradition oblige, le 29 mai étant le jour de la fête des mères, toutes les mamans sont rentrées chez elles avec une rose.

Vie communale

Finances

Maintien des équilibres.

Le Conseil Municipal a procédé, le 12 Avril 2011, à l'examen suivi du vote :

- du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2010.
- du budget primitif de l'année 2011.



L'examen du compte administratif 2010 du budget général a fait apparaître des recettes de fonctionnement pour 956.744 € (dont l'excédent du budget annexe de la zone artisanale des Didris pour 337.963 €), les dépenses de fonctionnement atteignant 472.467 €. Il en résulte un excédent de fonctionnement de 484.277 €.

Par ailleurs l'exercice 2010 a enregistré des recettes d'investissement pour 389.745 €. Les dépenses d'investissement ont, quant à elles, atteint 347.581 €. L'excédent d'investissement se monte ainsi à 42.164 €.

Le budget primitif 2011, avec reprise des excédents 2010 est à l'équilibre, ainsi que l'impose la comptabilité publique. Il comprend notamment, au niveau des dépenses d'investissement, le chiffrage de projets envisagés fin 2011 et au-delà, tels que la réfection de voiries.

Le Conseil a également décidé pour la deuxième année consécutive, au cours de cette même séance, de maintenir les taxes locales 2011 à l'identique de 2010 soit, avec la nouvelle définition des bases prévisionnelles 2011 :

- taxe d'habitation : 11,60 %
- taxe sur le foncier bâti : 8,91 %
- taxe sur le foncier non bâti : 9,44 %
- cotisation foncière des entreprises (C.F.E.) : 13,36 %

Voie



Nouvel aménagement

L'absence de trottoir sur un côté en bas de la rue de Bétheny, face au terrain de football, constituait un réel danger pour les piétons. Un trottoir a été créé en prenant sur le talus qui sera prochainement aménagé. Reste la sécurisation du carrefour rue de Bétheny et rue Saint-Martin, à étudier en commission voirie.

Cette commission, réunie dernièrement en présence de représentants de riverains a étudiée la sécurisation du quartier des écoles et de la crèche (avenue des Tilleuls, rue du Four, rue de la Guinguette et rue Jean de la Fontaine) afin de solutionner le problème de la vitesse sur ce secteur, fréquenté par de nombreux enfants.

Ont été étudiés pour validation au prochain Conseil Municipal, un projet de limitation de vitesse de ces zones (à 30 Km/h), la pose d'une signalisation renforcée (verticale et horizontale), ainsi que l'installation de deux ralentisseurs sur la zone :

- 1 ralentisseur rue du Four à la limite de la voirie communale et du chemin de l'association foncière sur la totalité de la largeur de chaussée
- 1 ralentisseur avenue des Tilleuls en plateau surélevé, afin d'intégrer le passage piéton de la crèche, complété de la pose de panneaux de signalisation

Un panneau « voie sans issue » pourra être posé route de l'ancien chemin du CBR, côté avenue des Tilleuls, ainsi que deux panneaux limitant le chemin du CBR aux seuls matériels agricoles (en attente de l'accord de l'association foncière).



Un remodelage des espaces verts de l'avenue des Tilleuls (enlèvement des haies pour remplacement par des arbustes rampants) est également à l'étude pour permettre l'emprunt du trottoir.

Des stationnements complémentaires, environ 4 places, pourront être créés rue des Noues Reines et avenue des Tilleuls afin d'améliorer l'accès et la visibilité des voitures.

Enfin, une ligne continue au virage rue de la Gare/avenue des Tilleuls est aussi au programme de sécurisation.

La sécurisation des routes de la commune est un axe prioritaire de travail pour le Conseil. La commission voirie étudie quartier par quartier les solutions les plus rationnelles pour améliorer les conditions de circulation des voitures et des piétons.

Cette mission est un travail de longue haleine qui se déroulera sur plusieurs années.

Programmes d'entretien des canalisations d'eau potable

Branchements plomb

Comme nous l'avons déjà évoqué dans nos précédents bulletins la réglementation française, ainsi que les directives européennes, imposent le changement des branchements plomb d'ici fin 2013 sur le réseau de distribution de l'eau potable.

Ces travaux démarrés en octobre 2010 sont aujourd'hui terminés pour les rues Thiers, Jules Ferry, place de la République, Saint Martin, Witry, Drouet d'Erlon et Cardinal Luçon.

Ce secteur constituait en fait la partie du village où les canalisations étaient les plus anciennes et où il était donc nécessaire de procéder rapidement à leurs renouvellements (environ 1 600 ml au total). Bien évidemment par la même occasion le renouvellement des branchements plomb a été réalisé en même temps sur ces rues (environ 95 branchements).

A cette occasion, deux poteaux incendie supplémentaires (bas de la rue St Martin et croisement chemin du Four / rue Drouet d'Erlon) ont été installés pour compléter et améliorer la protection incendie.

Les riverains ont exprimé à plusieurs reprises leur satisfaction sur la qualité du travail effectué par les équipes de la Lyonnaises des Eaux et de Marron TP dans le village.

D'ici environ un mois, une autre phase de travaux sera lancée et concernera uniquement le changement des branchements plomb restant à faire sur notre commune. Une première étape sera donc lancée pour environ 60 branchements.

Nous sommes conscients que ces travaux ont et vont perturber la circulation et la vie du village pendant encore quelques mois. Mais ces travaux sont nécessaires afin de bénéficier d'un réseau de distribution d'eau potable en bon état et en accord avec la réglementation.

Les agents de la Lyonnaise des Eaux, toujours présents sur les chantiers en cours, sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les interventions qui seront réalisées sur votre branchement d'eau potable.

Toujours dans le cadre du contrat qui lie la Lyonnaise des Eaux à la Communauté de Communes, des travaux d'auscultations ont été également réalisés au mois d'avril 2010 sur la RD980 (rue du Luxembourg et avenue Charles de Gaulle) afin de vérifier l'état des canalisations.

Les conclusions de ce rapport montrent que des travaux de remplacements de ces canalisations principales sont nécessaires afin de remettre en état ce réseau de distribution. Ce renouvellement a été validé en réunion intercommunale et devrait être programmé à compter du 15 septembre 2011 (durée des travaux sur 2 à 3 mois en fonction de la météo).

L'ensemble de ces travaux sont de la compétence de l'intercommunalité du Mont de Berru mais la Commune de Cernay les Reims suivra comme précédemment avec beaucoup d'intérêt l'ensemble de ces réalisations.

Rappel d'une information déjà communiquée : En cas de fuite d'eau avant ou après compteur, vous pouvez bénéficier de l'assurance souscrite par le Conseil Communautaire avec la Lyonnaise des Eaux, le 9 décembre 2009. Il n'y a donc pas lieu de souscrire aux propositions commerciales qui peuvent vous être adressées.

Contact : 03 26 07 25 94 ou cc.montdeberru@wanadoo.fr

Bâtiments communaux

Fresque au club Ecureuil

Pour égayer un mur triste, la commune a proposé à deux graffeurs passionnés, dont Bastien Jarlot, habitant de Cernay, de réaliser une fresque. Le graffeur est un artiste qui se distingue du taggeur, ce dernier s'exerçant uniquement aux pratiques vandales du graffiti. Résultat réussi avec une réalisation moderne et gaie, qui plait énormément aux enfants qui fréquentent la garderie péri-scolaire et la cantine.



« Sportifs, à vos marques... »

La commune a entendu les enfants et les jeunes qui regrettaient l'absence d'équipements sportifs.

L'an passé, un terrain communal « façonné » au moyen de buttes de terre, permet aux jeunes de s'exercer à la pratique du vélo acrobatique. Compte-tenu du coût élevé d'un vrai skate-parc, la commune a opté en première étape pour cet aménagement près du stade, pour en mesurer l'utilisation par les jeunes.



En mai, 2 tables de ping-pong et 2 paniers de basket-ball ont été installés l'un dans l'enceinte du club Ecureuil pour les enfants de la cantine et de la garderie péri-scolaire, l'autre part près du stade de football.

Des travaux de réparation de la charpente bois du tennis couvert ont été rendus nécessaires en raison de la dégradation de l'étanchéité de la toile de couverture. Sept pieds d'arc, pourrissaient sur leur partie basse et ont été réparés par une entreprise spécialisée (Caspar 2 ci). L'ensemble de la structure ainsi que l'étanchéité ont été révisés. Nous espérons que les utilisateurs sauront maintenir cette salle et la bâche en bon état.

Cimetière

Les travaux de reprise de concessions arrivent à leur terme

Les deuxième et troisième tranches de reprise des concessions réputées abandonnées du cimetière, initialement prévues mi 2011, ont été réalisées avec quelques mois d'avance, en février 2011. Toutes les concessions réputées en état d'abandon sont désormais reprises par la commune.



Quelques travaux de finition de l'ossuaire restent à réaliser et seront faits dans le courant de l'été.

Cette procédure longue, entamée depuis 2004, arrive à son terme. Elle permet aujourd'hui d'avoir un beau cimetière. Les concessions reprises pourront être cédées à nouveau aux familles qui le souhaiteront, d'ici octobre 2011.

Projet de création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir :

La commission bâtiments et cimetière étudie actuellement la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Celui-ci pourrait se situer dans la partie centrale du cimetière.

Cette création répondra à un besoin naissant de nos concitoyens. Un projet sera présenté prochainement au conseil municipal.

Nous réfléchissons parallèlement à cette création à l'aménagement paysager de cette partie centrale du cimetière (remplacement des tilleuls malades par des conifères à feuilles persistantes et arbustes à fleurs).

Réhabilitation du logement rue Jules Ferry

Le logement de l'école à nouveau occupé

Les travaux présentés dans notre dernier bulletin se sont terminés en Janvier 2011. Le logement est loué depuis le mois d'avril à une famille de 4 personnes.

Salle des fêtes

On peut faire la fête, sans nuire au voisinage !

Notre salle des fêtes est située en cœur de village et son usage impose le respect de certaines règles afin de limiter la gêne vis-à-vis du voisinage.

La mise en place depuis 2 ans d'un règlement intérieur et d'un limiteur de bruit (appareil permettant de mesurer le niveau sonore ambiant avec coupure de l'alimentation électrique si celui-ci dépasse le niveau défini) ont réduit les nuisances pour le voisinage.



Nous rappelons que la location de cette salle est strictement réservée aux habitants de Cernay les Reims et que la sous-location est interdite.

Par ailleurs, de par sa localisation et son insonorisation, cette salle n'est pas adaptée aux ambiances « discothèques » nocturnes ; l'usage de musique amplifiée doit se faire à un niveau modéré de 86 décibels maximum.

Le dépôt de garantie peut être retenu pour gêne avérée du voisinage, comme ce fût le cas pour une location cette année.

Boîtes à lettres

Et si vous aidiez le facteur ?

La distribution du courrier a été perturbée ces derniers mois en raison d'une réorganisation complète des tournées postales, qui impose la distribution sur Cernay plus tardivement dans la matinée.



Le personnel affecté à la tournée change souvent, et nombreux sont les facteurs qui se heurtent à de nombreuses boîtes à lettres non identifiées, sources de pertes de temps et d'erreurs de distribution.

Force est de constater, en faisant le tour du village lors de nos propres distributions de courriers communaux, que de nombreuses boîtes à lettres, sont, ou difficilement accessibles au niveau format, ou sans numéro, ou sans nom, ou sans rien du tout...

Nous sommes exigeants vis-à-vis de nos facteurs, alors facilitons leur travail en identifiant nos boîtes à lettres, au minimum avec un numéro bien visible.



Fleurissement et entretien de la commune



Sorties de terre de nouveaux aménagements paysagers

Suivant les préconisations de la commission espaces verts, le conseil municipal a fait réaliser l'aménagement de l'entrée Est du village par la route du Luxembourg. Le terre-plein central ainsi que les 3 massifs en bordure de rue viennent d'être plantés de graminées, vivaces et arbustes sur des bâches bio dégradables.

Et lancement du concours des maisons fleuries...

Présente au concours des « villes et villages fleuries » notre commune a obtenu en 2010 la mention très bien, et espère encore mieux pour 2011...

Nous souhaitons en conséquence que les candidats au concours des maisons fleuries, organisé sous l'égide de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Reims, soient encore plus nombreux qu'en 2010, où le jury a récompensé les 19 participants.



Inscrivez-vous nombreux d'ici fin Juin, en retournant à la mairie de Cernay le coupon-réponse qui vous a été distribué récemment dans vos boîtes aux lettres.

Fleurs et propreté du village vont de pair

Pour améliorer la propreté du village, la commune a passé un contrat de nettoyage des caniveaux avec une entreprise locale. Quatre fois par an, vous verrez une balayeuse-aspiratrice sillonner les rues de la commune.

En complément des actions de la commune, merci à chacun de faire l'effort de nettoyer, désherber devant sa maison, et de tailler ses haies pour qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique.

Groupe scolaire Jean Moulin

Une école de qualité

Depuis deux ans, la commune œuvre à proposer aux enfants une école accueillante et équipée des technologies pédagogiques modernes. L'équipement numérique installé à la rentrée de l'année



2009/2010 (2 tableaux blancs interactifs, et une classe mobile informatique de 17 postes informatiques) est désormais pleinement utilisé. L'achat d'un troisième tableau blanc interactif pour la prochaine rentrée

permettra à tous les enfants, y compris ceux de maternelle, de bénéficier pleinement des nouvelles techniques de travail.

Classe pilote du département de la Marne, l'école bénéficie d'un soutien particulier de l'inspection académique, qui a sollicité l'école pour une expérimentation complémentaire

liée à l'environnement numérique des écoles primaires.

A partir de la rentrée 2011/2012, un espace numérique de travail sera mis en place pour les élèves, les enseignants et les parents. Il s'agit d'un ensemble de services en ligne, personnalisés et sécurisés, accessibles aux élèves, aux professeurs et aux parents. Il permettra par exemple à un élève d'accéder dans ou hors de l'établissement scolaire, à son cahier de texte, à des éléments de cours, à des ressources documentaires...

Club Ecureuil

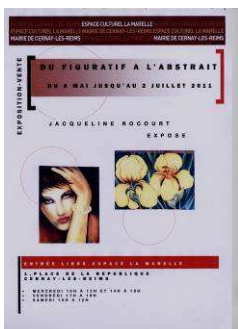
Ca bouge aussi à la cantine et à la garderie périscolaire

Souhaitant répondre aux attentes des usagers du Club Ecureuil, la commune a décidé de baisser les tarifs de la cantine pour la prochaine rentrée scolaire. Ainsi le coût du repas passera de 6€ à 5,50€, avec l'application d'un prix dégressif à partir de 2 enfants.

Concernant la garderie du soir, un sondage auprès des parents d'élèves est en cours pour évaluer la pertinence d'une aide aux devoirs qui pourrait être proposée pendant 1 heure à l'issue des cours, aux élèves du 3^{ème} cycle (CE2, CM1 et CM2).



A vos agendas



Exposition-vente de peintures à l'espace Culturel la Marelle

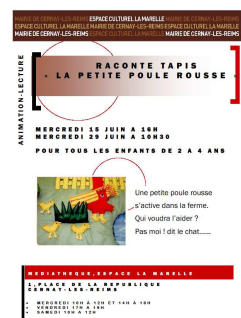
« Du Figuratif à l'Abstrait »

Jacqueline Rocourt, artiste-peintre Sarnacienne expose et met en vente ses créations jusqu'au 2 juillet. N'hésitez pas à venir découvrir des œuvres tout en couleurs et en créativité.

Animation pour les petits à la Médiathèque

Rendez-vous le 29 juin à 10h30

Les enfants de 2 à 4 ans sont attendus pour venir écouter l'histoire de la Petite Poule rousse, autour d'un « tapis » plein de surprises.....



Fête Nationale du 14 juillet

Rendez-vous le 13 juillet au soir. Au programme, retraite aux flambeaux, barbecue géant organisé par le CAC en collaboration avec la mairie, feu d'artifice.

Rassemblement le 14 juillet à 11H30 place de la mairie pour le dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur.

Vie Pratique

Le marché déménage

A partir du mercredi 22 juin, le marché s'installera de nouveau sur la place de la République, devant la mairie. Le stationnement sur la place sera donc interdit les mercredis entre 6H et 15H.

Le Saint-Valentin a changé de propriétaire

Patricia et Christophe vous accueillent désormais au bar/tabac/restaurant du lundi au vendredi. Le chef cuisinier, que les habitués connaissaient, continuera à proposer un menu de déjeuner fort sympathique. Les lecteurs de l'Union y trouveront toujours leur journal.

Bienvenus à ces nouveaux Sarnaciens !

Bruits de voisinage

Les bruits de bricolage ou de jardinage sont considérés comme des bruits de voisinage qui peuvent nuire non seulement à la tranquillité, mais aussi à la santé. Pour rappel, perceuses, tondeuses, débrousailluses ... ne sont utilisables que **les jours ouvrables, de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30 et les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H. Interdit les dimanches et fêtes !!**

La gendarmerie recrute

Le baccalauréat n'est pas obligatoire pour postuler à certains emplois en gendarmerie. Seuls critères exigés : être motivé, entreprenant et voir le goût de l'aventure.

Trois opportunités se présentent aux jeunes gens volontaires : gendarme adjoint, sous-officier, sous-officier du corps de soutien.

N'hésitez pas à contacter la brigade de Gendarmerie de Witry-les-Reims au 03 26 07 17 11

Ouverture du secrétariat de mairie

Sylvie Vermeren ou Céline Parfait vous accueillent le :

- Lundi de 17h à 19h
- Mardi et Jeudi de 15h30 à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Vendredi de 15h à 17h

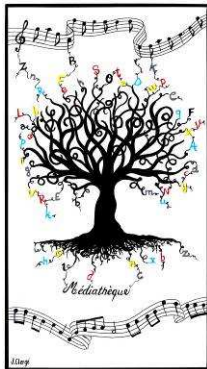


Le Maire se tient par ailleurs à votre disposition sur rendez-vous.

Tél : 03 26 07 06 89

e.mail : cernaylesreims.mairie@orange.fr

site communal : www.cernay-les-reims.fr



Ouverture de la Médiathèque Municipale

Céline Parfait, gestionnaire de la Médiathèque, est à votre écoute et saura toujours vous conseiller.

- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 17h à 19h
- Samedi de 10h à 12h

Tél : 03 26 07 86 34

e.mail : cernaylesreims.mediathèque@orange.fr

Site internet : www.cernay-les-reims.fr

Responsable de la publication : Patrick Bedek

Comité de rédaction :

Jean-Claude Godet, 1^{er} adjoint finances, impôts, espaces verts, vie quotidienne

Dominique Delouette, 2^{ème} adjointe, affaires scolaires et sociales, vie associative, culturelle et sportive, communication

Philippe Copp, 3^{ème} adjoint – urbanisme, voirie, prévention, sécurité

Thierry Collet, 4^{ème} adjoint – bâtiments communaux, cimetière

Arnaud Julliard, conseiller délégué – voirie

Comité de lecture du numéro:

Sylvie Vermeren, Céline Parfait

Rédaction/photos : Dominique Delouette

Tirage : 600 ex

Ne pas jeter sur la voie publique



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

A déposer au plus tard le **30 JUIN 2011** dans l'urne à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie (accès par le portail vitré de l'espace culturel la Marelle, ou à remettre en mains propres à l'un des 14 conseillers municipaux.

Merci de nous aider à évaluer la qualité de notre village en répondant aux questions ci-dessous selon la notation suivante - **Ne cochez qu'une seule case par question et rayez la mention inutile OUI ou NON -**

- TS Très satisfaisant
 S Satisfaisant
 PI Plûtôt insatisfaisant
 I Insatisfaisant

L'Accueil en Mairie

Le maire

- La disponibilité du Maire vous semble TS S PI I
- Le Maire reçoit les habitants sur rendez-vous. Trouvez-vous cette solution TS S PI I

Commentaires et/suggestions :

Les adjoints au maire : cinq adjoints ont en charge la gestion de la vie de la commune chacun dans leurs domaines.

- Avez-vous eu besoin d'entrer en contact avec un ou plusieurs adjoints ? OUI NON
- L'accueil qui vous a été réservé vous semble TS S PI I
- Vous jugez les réponses attendues à vos sollicitations TS S PI I


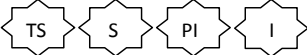
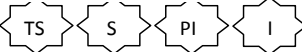
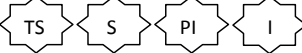
Commentaires et/suggestions :

Le secrétariat de mairie : deux secrétaires sont à votre service en mairie

L'accueil au secrétariat


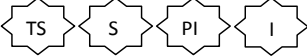
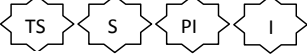
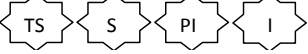
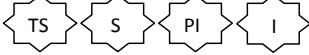

- Les horaires d'ouverture vous paraissent-ils adaptés ? TS S PI I
- Qualité de l'accueil TS S PI I
- Disponibilité et sens de l'écoute TS S PI I
- Qualité de la réponse à vos attentes TS S PI I
- La discrétion l'entretien TS S PI I

L'accueil au téléphone

- Délais d'attente 
- Qualité de l'accueil 
- Disponibilité et sens de l'écoute 
- Réponse rapide et complète 

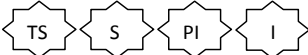
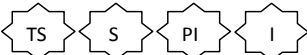
Commentaires et/ou suggestions :

La médiathèque

- Les horaires d'ouverture vous paraissent-ils adaptés ? 
- Qualité de l'accueil 
- Disponibilité du personnel et conseils de lecture 
- Disponibilité des ouvrages 
- Système de réservation 
- Intérêt et qualité des expositions régulières 

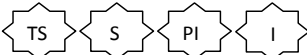



Commentaires et/ou suggestions :

L'activité de l'équipe technique : trois agents municipaux gèrent l'entretien du village, des bâtiments et des espaces verts

- Connaissez-vous l'équipe technique ? OUI NON
- Le travail effectué dans le village par l'équipe technique vous paraît 
- Vous jugez la courtoisie de l'équipe technique 

Commentaires et/ou suggestions :

Votre avis sur le village

- La propreté générale 
- L'état des voiries et trottoirs 
- L'entretien des bâtiments communaux 
- Le fleurissement du village 

- L'ensemble des moyens de communication pour vous tenir informés



- Le bulletin municipal « Cernay en Direct » (fréquence et contenu)



- Le site internet



- L'affichage en mairie



Commentaires et/ou suggestions :

Pour mieux vous connaître :

Venez-vous à la mairie :

- Plusieurs fois par mois 1 fois par mois Plusieurs fois par an Rarement Jamais

Vous consultez le site internet communal www.cernay-les-reims.fr

- Plusieurs fois par mois 1 fois par semaine Plusieurs fois par semaine Rarement Jamais

Vous êtes abonné à la rubrique « Flash Infos » pour recevoir des informations ponctuelles sur votre adresse e.mail :

OUI NON

Dans quelle tranche d'âge êtes-vous ?

- Moins de 25 ans 25 à 34 ans 35 à 49 ans 50ans et plus

Etes-vous :

- un homme une femme

Quelle est votre situation :

- Actif Retraité En recherche d'emploi Au foyer Etudiant/lycéen

MERCI